

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXECUTION DES TRAVAUX ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OEUVRE


Article R342-7 du code du tourisme

Station
Appareil

Morzine
Remplacement du télésiège de la Pointe de Nyon

DESIGNATION	QUALITE	INTERVENANT	FONCTION	TACHES
Domaine de Loisirs de Morzine	Maître d'Ouvrage	MUFFAT Bruno	Directeur	
ALPES CONTROLES	Bureau Contrôle Technique	BOCH Laurent	Ingénieur	* Article R. 342-25 du Décret no 2007-934 du 15 mai 2007: Contrôle portant sur la conception et l'exécution des fondations, ancrages et superstructures.
CNA Maîtrise d'œuvre Le Trident A 34, avenue de l'Europe 38100 GRENOBLE	Maître d'œuvre	MOGUET Pierre	Maître d'œuvre unique	Les fonctions exercées par le maître d'œuvre prévu à l'article R 342-4 comprennent au moins : a) La description de l'organisation du projet ; b) La vérification de l'adaptation du projet au terrain, notamment en matière de choix d'emplacement des gares et pylônes et de type de système de sauvetage ; c) La vérification de la cohérence générale de la conception du projet, y compris les conditions d'utilisation des constituants de sécurité et des sous-systèmes au sens du décret n° 2003-426 du 9 mai 2003 mentionné à l'article D. 342-21 ; d) La production du rapport de sécurité prévu par l'article 4 du même décret ; e) La vérification de la conformité du projet à la réglementation technique et de sécurité prévue à l'article R. 342-3 ; f) La direction des réunions de chantier et l'établissement de leurs comptes rendus ; g) La vérification de la conformité de l'installation réalisée au projet adopté ; h) La réception du génie civil, y compris le contrôle des essais réalisés sur site ; i) La direction des essais probatoires de l'installation ; j) L'établissement du dossier de demande d'autorisation de mise en exploitation prévu à l'article R. 472-15 du code de l'urbanisme. Les conditions d'application du présent article sont précisées, en tant que de besoin, par un arrêté du ministre chargé des transports.
GEOTECHNOLOGIE	Géotechnicien	Yannick POLLET-VILLARD	Ingénieur géotechnicien	* Etude des sols, adaptée au projet et au terrain * Analyse des risques géologiques et sismiques généraux du site * Définition des contraintes de sol à prendre en compte pour le calcul des ouvrages de fondations * Vérification de la conformité des hypothèses de sol lors de l'ouverture des fouilles.
	Constructeur			Dans le cadre de son système qualité conforme à la norme NFEN 29000 : * Analyse de sécurité destinée à déterminer la liste des constituants de sécurité et des sous-systèmes * Surveillance de la fabrication en usine et le contrôle de la conformité de l'exécution au projet adopté * Essais et réception des matériaux, des parties constitutives de l'installation. * Contrôle de la conception des constituants de sécurité et des sous-systèmes * Vérification de la conformité du projet à la réglementation technique et de sécurité et aux règles de l'art

Le Maître d'œuvre unique, le 13/12/2025



CNA Maîtrise d'œuvre
Le Trident A
34, avenue de l'Europe
38100 GRENOBLE
Tél 04 76 33 35 42 - Fax 04 76 22 51 97

Remplacement du télésiège de la Pointe de Nyon	Organisation de la maîtrise d'oeuvre PLE_270115
Station de Morzine	1/2

REPLACEMENT DU TELESIEGE DE LA POINTE DE NYON

LISTE ET SIGNATURES DES INTERVENANTS A LA MAITRISE D'OEUVRE

	Intervenants	Fonction / Formation	Signatures
GENIE REMONTEE MECANIQUE	Pierre MOGUET	Chef de Projet / Diplômé de l'Université de Technologie Grenoble 1 Option génie civil	
	Alexandre MANIGAND	Chef de Projet /Ingénieur INSA	
GENIE MECANIQUE	Camille DUGUIT	Chef de Projet /Ingénieur ENITA	
GENIE CIVIL	Guillaume GUIGNIER	Chef de Projet /Ingénieur Génie Civil et infrastructure	
GENIE ELECTRIQUE	Pierre MOGUET	Chef de Projet / Diplômé de l'Université de Technologie Grenoble 1 Option génie civil	
	Alexandre MANIGAND	Chef de Projet /Ingénieur INSA	
	Camille DUGUIT	Chef de Projet /Ingénieur ENITA	
	Guillaume GUIGNIER	Chef de Projet /Ingénieur Génie Civil et infrastructure	
	et Contrôleur Technique Indépendant		